

**COUPE DE FRANCE FEMININE A X
SAISON 2019-2020**





1- PARTICIPANTS

Participent à cette compétition les 16 associations engagées dans le Championnat de France d'Elite 1 Féminine pour la saison 2019/2020, qui ont l'obligation sportive d'y participer au regard de l'article 350 des règlements généraux de la FFR.

	Clubs	Ligues
1	A C BOBIGNY 93 RUGBY (4581E)	IDF
2	A S BAYONNAISE (4478T)	NA
3	A S M ROMAGNAT RUGBY FÉMININ (6807Z)	AURA
4	AS ROUEN UNIVERSITE CLUB (7159G)	NO
5	BLAGNAC RUGBY FEMININ (6570S)	OCC
6	F C GRENOBLE AMAZONES (6811D)	AURA
7	L'OVALIE CAENNAISE (7098R)	NO
8	LILLE METROPOLE RC VILLENEUVOIS (4550W)	HDF
9	LONS RUGBY FEMININ BEARN PYRENEES (7606X)	NA
10	LYON OL U (5023K)	AURA
11	MONTPELLIER R C (5485M)	OCC
12	R C CHILLY MAZARIN (4664V)	IDF
13	STADE BORDELAIS - ASPTT (4424J)	NA
14	STADE FRANCAIS PARIS (4687V)	IDF
15	STADE RENNAIS RUGBY (6951F)	BRE
16	STADE TOULOUSAIN RUGBY (5372P)	OCC

** Clubs classés par ordre alphabétique*

2- RAPPELS GENERAUX CONCERNANT LE JEU A X

Les règles du jeu à X sont définies dans l'annexe 3 des dispositions spécifiques F.F.R.

Le format retenu pour cette compétition est celui de plateaux de 4 équipes. Le format d'une rencontre est donc de 2 x 10 min, avec une mi-temps de 2 min.

La règle de calcul des « points terrain » retenue est celle définie à l'article 341-1.2, à savoir :

- 3 points pour match gagné ;
- 2 points pour match nul ;
- 1 point pour match perdu ;
- 0 pour match perdu par disqualification ou par forfait ;
- Pas de « points bonus ».



J2 02/02/2020	Plateau 1	Equipe organisatrice
	Plateau 2	Equipe organisatrice
	Plateau 3	Equipe organisatrice
	Plateau 4	Equipe organisatrice

J3 16/02/2020	Plateau 1	Equipe organisatrice
	Plateau 2	Equipe organisatrice
	Plateau 3	Equipe organisatrice
	Plateau 4	Equipe organisatrice

4- PLATEAU FINAL

Sont qualifiées pour le plateau final de la Coupe de France Féminine à X les 8 meilleures équipes du classement général établi à l'issue de la phase qualificative.

Les équipes sont réparties en 2 poules de 4 équipes, en fonction de leur classement à l'issue de la phase qualificative. Afin de privilégier les oppositions entre équipes ne s'étant pas rencontrées lors de la phase qualificative, des ajustements pourront être opérés sur la composition ci-dessous, tout en respectant un équilibre de niveau des poules au regard du classement général.

Poule 1	Poule 2
1 ^{er} du classement général	2 ^e du classement général
4 ^e du classement général	3 ^e du classement général
5 ^e du classement général	6 ^e du classement général
8 ^e du classement général	7 ^e du classement général

CALENDRIER

PLATEAU FINAL	08/03/2020	Lieu à déterminer
---------------	------------	-------------------

➤ Phase de poules

Les équipes de chaque poule se rencontrent entre elles, soit 3 matchs par équipe.

A l'issue de cette première phase, un classement intrapoule sera établi pour chaque poule.

En cas d'égalité entre plusieurs équipes, il sera fait application de l'article 343-2 des règlements généraux de la FFR.

Les équipes classées à la 1^{ère} place de leur poule disputent la finale.

Les autres équipes disputent un match de classement.

➤ Finale et matchs de classement

Les oppositions s'organisent selon le tableau suivant :

Rencontre	Equipe A	Equipe B	Classement vainqueur	Classement perdant
MATCH 1	4 ^e poule 1	4 ^e poule 2	7 ^e	8 ^e
MATCH 2	3 ^e poule 1	3 ^e poule 2	5 ^e	6 ^e
MATCH 3	2 ^e poule 1	2 ^e poule 2	3 ^e	4 ^e
FINALE	1 ^{er} poule 1	1 ^{er} poule 2	1 ^{er} - Vainqueur de la Coupe de France	2 ^e

Le vainqueur de la finale remporte la Coupe de France Féminine à X.